

Le Gosnéen

BULLETIN MUNICIPAL DE GOSNÉ



P.20

**FOCUS
PARLONS URBANISME...**



P.10

**PAUSE CULTURE
LES ORIGINES
DE GOSNÉ**



Le gros plan de la couverture est celui de la mosaïque "Salvator Mundi" de l'église. Savez-vous qui en est son auteur ? Galliano Serafini, chef d'atelier de l'entreprise ODORICO mosaïstes Rennais très à la mode au début du XXème siècle et à qui on doit, entre autres, la piscine Saint Georges à Rennes. (source "Odorico - l'art de la mosaïque" C. Lemaître et D. Enocq)



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

2020

27 octobre Nicolas LUNEL
30 octobre Elia LOUAPRE
14 novembre Juliette BERTHAULT
17 novembre Nina LE ROUX VAILLANT
15 décembre Youen BRAUN
17 décembre Mathéis ROHEL
21 décembre Noé HERVELEU

2021

18 janvier Charlotte CAHU	20 mars Elya BELLANGER
21 janvier Tilio LANCIEN	27 mars Baptiste DEVY
29 janvier Daisy SEULIN	17 avril Léo GREGOIRE
31 janvier Alice TANGUY	17 avril Timothé FÉRARD
01 février Thayron NOFU	18 avril Eryn ROUSSEAU
15 février Jade COLLIAUX	23 avril Thomas MILLET
18 février Norah LASY	23 avril Azélie SALMON
05 mars Jules DENIS	BEUVIN

DÉCÈS

2020

11 décembre Marc BARANOVSKY - 73 ans

2021

31 janvier Germaine SERRAND Vve DUVAL - 91 ans
01 février Marc TAILLARDAT - 61 ans
23 février Jules MENARD - 82 ans



Une question sur vos allocations CAF ? La CPAM ? La caisse vieillesse ? Pôle emploi ? Vos impôts ?

Les agents d'accueil de France Service sont là pour vous guider, vous orienter, vous aider sur les démarches en ligne et vous mettre en relation avec les bons services en cas de demande complexe. Guichet unique des services de l'État, à Saint-Aubin, ce service est installé au Pôle de services de Proximité de Liffré-Cormier-Communauté où vous trouverez également des informations sur les services communautaires. Alors une question ? le réflexe : France Service et le Pôle de Services de Proximité à Saint-Aubin-du-Cormier.

Pôle de Services de proximité : 02 23 42 42 13

3 rue de la Libération
à Saint-Aubin-du-Cormier
franceservices-staubin@liffre-cormier.fr

Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et les mardis et jeudis
de 13h30 à 17h00.



Jean DUPIRE
Maire de Gosné

Un an déjà !

Le 15 mars 2020, les élections municipales avaient lieu. Quelques jours après, l'épidémie de Covid 19 nous faisait connaître notre premier confinement. Depuis l'épidémie s'est transformée en pandémie et a touché le monde entier avec les conséquences humaines et économiques que l'on connaît.

En région Bretagne, nos territoires ont été et sont encore un peu moins impactés par la crise sanitaire. Cependant, certains d'entre nous ont été directement touchés ou ont perdu des proches. Cette pandémie a entraîné une crise économique qui impacte certains secteurs plus que d'autres tels que la restauration, l'hôtellerie, le tourisme et la culture.

L'espoir pour sortir de cette crise repose bien évidemment sur le respect des gestes barrière, mais surtout sur la mise en place de la vaccination pour tous. Sur notre territoire, une ligne de vaccination a démarré à Liffré avec un nombre de doses encore assez limité par semaine. Le CCAS de la Commune a pu inscrire en priorité les personnes vulnérables et celles de plus de 75 ans en difficulté pour s'inscrire.

La vaccination par les professionnels de santé qui se met en place progressivement va permettre de vacciner le plus grand nombre d'ici l'été prochain si les doses promises par l'état arrivent comme prévu.

Cela fera un an aussi que le nouveau conseil municipal est en place. Malgré la Covid 19, les dossiers avancent. L'étude concernant la ferme du bourg et le secteur des écoles est lancée et vous avez été nombreux à venir vous imprégner des lieux le samedi 13 mars dernier et faire des propositions au cabinet chargé de nous proposer des scénarios d'aménagement d'ici l'été prochain.

L'étude sur la sécurisation de la route de Livré continue et le conseil municipal a décidé de déplacer les limites de l'agglomération avec les conséquences qui en découlent afin de pouvoir envisager les travaux de sécurité plus librement par rapport aux contraintes imposées par les services départementaux.

Concernant la réfection des rues de l'Illet, du Calvaire, de la Futaie et de Villeneuve un cabinet va être recruté prochainement pour étudier les travaux plus que nécessaires sur ce secteur.

Le Plu a été approuvé dernièrement en conseil municipal et il va permettre à la Commune de poursuivre son développement.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Gosnéen rénové et encore plus agréable à lire.

Bien amicalement.

SOMMAIRE

- LE MOT DU MAIRE P.3
- EN IMAGES P.4
- ACTUS P.6
- PAUSE CULTURE P.9
- GOSNÉ EN HERBE P.12
- FOCUS P.20
- OBJECTIF DURABLE P.25
- GOSNÉ BOUGE P.29
- LE BOTIN P.34

Directeur de Publication :
M. Jean DUPIRE, Maire

Responsables de la Rédaction :
MM Cervi, Gillet, Le Cuff, Vergnaud, Viscart

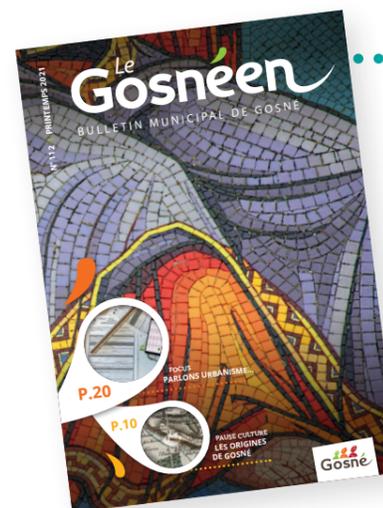
Crédits photos : Commune de Gosné

Conception graphique :
Phidéel.fr - Rennes - T.02 99 51 06 55

Tirage : 1000 exemplaires

Reproduction totale ou partielle
interdite sans autorisation.

MAIRIE DE GOSNÉ
Place du Calvaire
T.02 99 66 32 08
mairie@gosne.fr - www.gosne.fr
Commune de Gosné



Entre vos mains le Gosnéen, le même que d'habitude, mais pas tout à fait...

En effet, la commission Communication a décidé en cette année 2021 de retravailler un peu la maquette de 2013 : plus de photos, nouvelles rubriques et nouveaux noms, plus d'espace pour Gosné en herbe, réorganisation des espaces publicitaires, etc.

Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à le lire que nous avons eu à le préparer.

Les membres de la Commission Communication

EN IMAGES

EN IMAGES



Pour les vœux 2021 :
innovation obligée !
Monsieur Le Maire est prêt
pour l'enregistrement des
1^{ers} vœux en vidéo
de la Commune.



Les travaux de réhabilitation
des vestiaires de foot sont entamés :
menuiseries intérieures et couverture
pour accueillir les sportifs dans
de meilleures conditions.



En cette mi-février 2021,
notre Commune s'est parée de blanc
pour le plaisir des yeux et des enfants.

Les membres de la commission
Environnement Cadre de Vie ont décoré le sapin
Place de l'église avec les décos préparées
par les enfants de l'Espace Jeunes
et du Centre de Loisirs.



Une nouvelle organisation de la cantine
avec la mise en place des protocoles
sanitaires pour le repas des élèves
de primaire. Après le test non concluant
des 3 services, la Commune a remis en place
les 2 services en alternant repas froid
un jour sur deux dans la salle périscolaire
(alternance entre les écoles).

Le 13 mars au matin,
l'Atelier Faye et
Orchestr'Am ont ouvert
les portes de la Ferme
du bourg aux habitants
afin de recueillir leurs
envies et leurs visions
sur cet endroit.



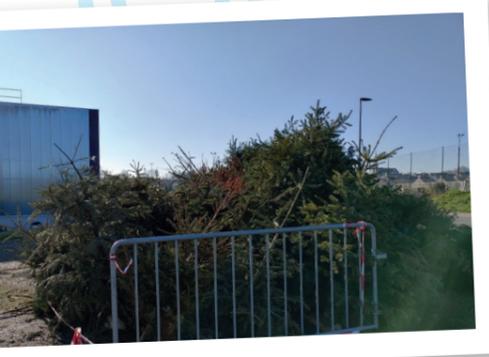
Dans l'impossibilité d'organiser
le traditionnel repas de Noël,
les membres du CCAS ont été
rencontrer les plus de 75 ans
pour leur offrir un colis festif.



La maison située
rue des Rosiers, propriété
du CCAS, s'est refaite
une beauté pour accueillir
ses nouveaux locataires
très prochainement.



Début janvier, les Services Techniques
ont mis en place un espace de collecte
des sapins de Noël. Près de 70 sapins ont
été broyés pour servir de paillage sur les
espaces verts de la Commune.
Rendez-vous l'an prochain !



Le Conseil Municipal a décidé d'étendre la limite
de l'agglomération jusqu'à la Hubertais pour pouvoir
entamer les travaux d'amélioration de la route de Livré
impossibles tant que celle-ci restait départementale :
la route de Livré devient donc une rue !



La Boîte à livres
a été rénovée ;
retrouvez-la
sous le porche
de la salle de sport !

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Envie d'être informé(e) des actualités de la
Commune (événements, agenda, alerte...)?
Comme déjà 30% des foyers Gosnéens,
téléchargez l'application panneaupocket,
sans création de compte ni pub !



Disponible sur
App Store



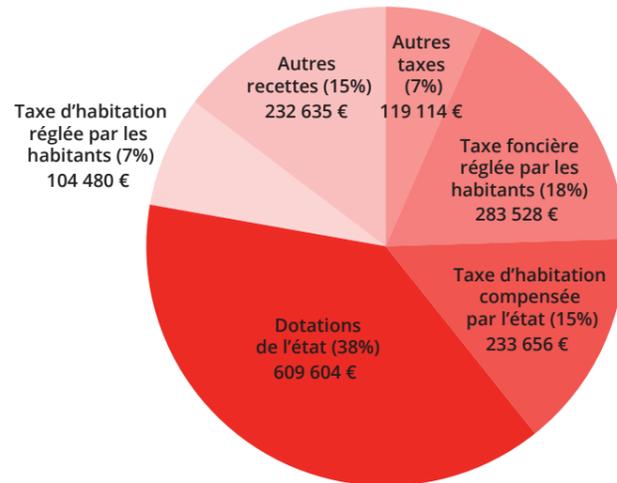
Disponible sur
Google play

BUDGET 2020

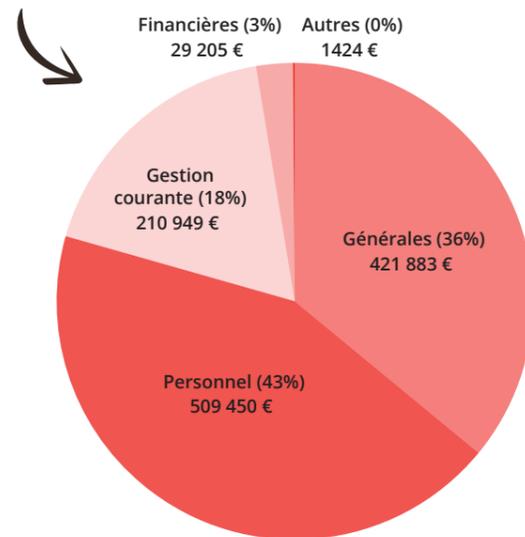
Chaque année, le conseil municipal valide les comptes de la Commune. Les comptes sont séparés en deux familles, le fonctionnement et l'investissement. Les dépenses courantes (frais de personnels, fluides, achats de produits courants, etc.) sont sur le compte fonctionnement. La différence constatée en fin d'année dans le fonctionnement entre les recettes et les dépenses sert au financement des dépenses d'investissement l'année suivante, avec en complément les subventions reçues, pour financer les travaux (en 2020, la rue de l'Illet, les vestiaires de foot et l'annualité des capitaux empruntés).

Les dépenses de la Commune sont composées à 43% des frais de personnel, et 36% des charges générales (électricité, eau, entretien courant des bâtiments...). 53% des recettes sont versées par l'État (dotations + compensation taxe d'habitation), les diverses taxes payées par les habitants représentent 25% du budget de fonctionnement communal.

Recettes 2020
1 611 667 €



Charges 2020
1 195 550 €



ÉLECTIONS 2021 MODE D'EMPLOI



Si vous n'êtes pas inscrit, comment faire ?

Les élections départementales et régionales se dérouleront concomitamment les dimanches 20 et 27 juin 2021.

En vous rendant sur le site service-public.fr, vous pourrez vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote.

(Inscription possible jusqu'au vendredi 14 mai 2021 pour ces 2 élections)

Il est également possible de s'inscrire sur les listes électorales en se rendant à la mairie.

- 01 Je me rends sur le téléservice en ligne à l'adresse www.demarches.interieur.gouv.fr dans la rubrique « Élections »
- 02 Je crée mon compte personnel service-public (ou je m'identifie via FranceConnect)
- 03 Je rentre mes informations personnelles et j'indique le code postal de la commune où je souhaite m'inscrire
- 04 Je fournis les informations et pièces justificatives* demandées, soit numérisées, soit par voie postale

* Pièce d'identité et justificatif de domicile



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

De nouveaux élus

Le 4 décembre 2020 a eu lieu l'élection des 4 nouveaux conseillers. Les mesures sanitaires ont obligé à créer 2 temps d'élection, les deux écoles ne pouvant être réunies. Parmi les CM1, sont élus pour l'école Nominoë, Ménil DUGUE et Agathe LE PAVEN et pour l'école Jeanne-Marie Lebossé, Zoé TRAVERS et Loévan LEMERCIER.



Des projets pour la Commune

Des jeux dans nos parcs

- Les enfants ont choisi des jeux d'extérieurs :
- Une cabane à grimper pour le parc de la mairie
 - La structure «la bastille» pour le parc de la salle des fêtes.
 - Des bancs ont également été prévus à la Margerie.

Participation au troc-plantes

Les enfants souhaitent mettre en avant l'action pour les abeilles. En effet, elles sont essentielles à la pollinisation des fleurs ce qui permet d'obtenir des fruits. Il s'agit de collecter les cartouches d'encre vides qui sont ensuite valorisées et le bénéfice va à l'association «Un toit pour les abeilles» qui permet de parrainer des ruches. Les collecteurs sont jumelés avec les collecteurs à bouchons (mairie, médiathèque, maison des services et salle de sport).

Projet « Histoire de Gosné »

Les enfants souhaitent mieux connaître l'histoire de leur Commune. En recherchant sur internet, un d'entre eux a trouvé des images anciennes (cartes postales). Une gare à Gosné ? La plupart des enfants n'y croyaient pas ! Pourtant elle a bien existé sur la ligne Rennes-Fougères de 1897 à 1949. L'idée a alors germé d'organiser une balade historique à la découverte de notre patrimoine.

Des idées pour la Ferme du Bourg

Le 13 mars, après avoir consulté les habitants, l'atelier Faye, cabinet d'études en charge du projet, a consulté les enfants au sujet de leur vision du bourg de Gosné...



LA MAISON DES SERVICES



Amélie GOUDAL
Animatrice
MDS

Une nouvelle animatrice à la Maison des Services

Amélie Goudal, animatrice-coordinatrice de la Maison des Services est arrivée en novembre dernier.

Le contexte sanitaire actuel ne lui permet pas d'organiser les repas et animations au sein de la Maison des Services, mais les résidents des Littorelles et autres séniors Gosnéens se voient proposer des visites et animations à leur domicile.

En attendant des jours meilleurs, elle garde le lien avec chacun d'entre eux. Au programme : discussion, jeux de société, jeux sur la tablette, marche lorsqu'il fait beau, jardinage à la Maison des Services, lien avec la médiathèque pour l'emprunt de livres, DVD,...

Noël à la maison des services

Cette année, le traditionnel repas de Noël n'a pas pu être organisé à la Maison des Services. Les bénévoles, Chantal et Irène, et l'animatrice Amélie, ont tout de même souhaité marquer le coup.

Les jeudis 17 et 24 décembre, elles sont allées, déguisées en Père Noël et lutins, frapper aux portes des résidents des Littorelles, les mains pleines de cadeaux gourmands.

Pour l'occasion, des repas de Noël ont été commandés à Celtic Traiteur et offerts aux résidents.

Les bénévoles et l'animatrice avaient également cuisiné des petites gourmandises pour offrir dans des petits pots en verre décorés par leur soin.



Préparation du Troc Plantes

Avec l'arrivée des beaux jours et l'approche du Troc Plantes, l'animatrice et les seniors volontaires se sont lancés dans le jardinage du patio de la Maison Des Services.



LE PRINTEMPS DES POÈTES

La médiathèque propose régulièrement des sélections thématiques variées : livres, cd, dvd ou expos empruntées à la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine (MDIV). Après "auteurs/chanteurs le bon accord", "la vie à deux à l'heure" (très appréciée !), "à table !", c'est la poésie qui est à l'honneur à l'occasion du Printemps des poètes, avec :

Objets de poésie du 8 mars au 24 avril

Des objets-poèmes et des livres-objets qui montrent que la poésie ne se restreint pas aux vers et peut prendre des formes multiples et inattendues !

Une sélection ludique qui s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

E. Dickinson. Paradise is on the option - du 26 avril au 28 juin

Très belle exposition réalisée par le photographe rennais Freddy Rapin sur la poétesse Emily Dickinson considérée aujourd'hui comme l'un des plus grands poètes américains

Avec le retour des beaux jours on pousse les murs et on vous propose un rendez-vous à l'extérieur, juste à côté de la médiathèque :

Le jardin littéraire : vendredi 4 juin - 19h30

Claude de la librairie "Lectures vagabondes" de Liffré viendra nous présenter ses coups de cœur, moment d'échanges, de découvertes et de convivialité ouvert à tous les adultes.



Et pour célébrer le cinéma et le retour du Festival de Cannes en juillet : les héroïnes de films seront les vedettes de la sélection de dvd empruntables de mai à septembre.

HORAIRES D'OUVERTURE hors « couvre-feu »

mardi : 16h30 - 18h30

vendredi : 15h30 - 18h30

mercredi : 10h30 - 12h30 et 13h30 - 18h30

samedi : 10h30 - 12h30

Modalités : carte individuelle gratuite pour tous / prêts illimités pour une durée de 3 semaines.

Rappel : il est possible d'emprunter des documents sur l'ensemble du réseau des bibliothèques de Liffré Cormier, la navette interco assure la livraison des réservations chaque mercredi.

Via le portail mediatheque.liffre-cormier.fr (espace personnel « mon compte » (pour de nouveaux identifiants contacter la bibli) : réservations et prolongations des documents / accès aux ressources numériques gratuites de la MDIV (VOD, presse autoformation outils numériques).

Votre avis nous intéresse alors n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions d'achats et de vos idées !



Ce printemps, la grainothèque est de retour !
Connaisseurs ou débutants, on donne,
on prend, on partage et on sème !



Carte réalisée entre 1785 et 1815, à noter qu'à l'époque le symbole f nommé "s long" remplaçait le s minuscule.

Le fait que la dédicace de l'église de Gosné soit « Notre Dame » semble attester que la paroisse de Gosné était bien antérieure au XIIe siècle, et elle était sous l'autorité de l'évêque du diocèse de Rennes⁵. L'église de Livré qui était sous la « titulerie paroissiale » de « Notre Dame » est attestée sous le Comte Geoffroy 1^{er} ⁶, duc de Bretagne à compter de 990.

Nous arrivons ainsi à la forme actuelle, à présent figée par l'administration, de Gosné. N'oublions pas toutefois qu'en gallo l'on prononçait « Gueuna » ainsi que je l'ai entendu de ma grand-mère née à Gosné à la fin du XIXe siècle.

Que signifie le nom Gosné ? La seule explication qui paraît plausible sans que nous en ayons la certitude est émise par des spécialistes des noms celtiques, F. Falchum et Bernard Tanguy¹¹ qui proposent le sens de petite hauteur, ainsi une colline, dérivée du terme « cnoch ». Mais ceci est à prendre avec la plus grande précaution.

Pierre Serrand, Gosné, le 3 mars 2021

GOSNÉ, CE QUE NOUS SAVONS DE SES ORIGINES.

Nous entamons avec cette nouvelle mouture du Gosnéen une série sur l'histoire de Gosné avec Pierre SERRAND, passionné de l'histoire de notre Commune. Nous commençons dans ce numéro une première série de plusieurs épisodes sur les origines du nom et de la Commune, origines à découvrir ou redécouvrir !

Episode 1 : Le nom « Gosné »

« Gosné », actuelle commune où nous vivons et que nous partageons, est avant tout un territoire défini officiellement et juridiquement suite à la Révolution française, et sur lequel la municipalité de Gosné dispose de prérogatives définies par la loi. À présent nous appelons ces prérogatives juridiques des « compétences ». D'autres entités disposent de compétences sur ce territoire : l'intercommunalité Liffré Cormier, le département d'Ille & Vilaine, l'arrondissement de Fougères, la région Bretagne, La France, la Communauté Européenne etc....

Ces strates juridiques, qui sont aussi des ressorts économiques, sociaux, etc... nés de l'évolution de nos besoins organisationnels, correspondent évidemment à des héritages de notre histoire, contemporaine certes, mais aussi ancienne, voire au-delà.

Le marqueur majeur de notre lien commun est ce nom « GOSNE ». C'est un vocable très rare, nous connaissons seulement le village de Gosne en Noyal sur Vilaine. De ce nom issu de périodes plus ou moins obscures quant aux sources historiques, nous n'en connaissons donc pas l'origine ni la signification exacte. Nous avons des indices.

Il apparaît dans les textes au XIIe siècle. Répertoire dans « Les noms de lieux bretons de haute Bretagne »¹ : « R (& Gooneio 1155 BO)ns. »- ainsi dans l'ancien évêché de Rennes, Gooneio est la forme latine du nom du lieu et est mentionné dans une charte² des années 1155 à 1161, un accord de paix entre Hervé III de Vitry et Robert III de Serigné passé devant Henri II Plantagenet :

« ..., faciet Roberto de serigneio excambium in Erceyo et Gooneyo per consilium hominum suorum... »

Nous le retrouvons dans un acte³ situé entre 1211 et 1232, au sujet d'un conflit entre les moines de Gahard et deux chevaliers de Mézières. Parmi les témoins, un certain Rivellonus de Goonieo. Cet acte est intéressant car il mentionne des voisins : Gaufridus de Buxeria (La Bouëxière), Herveus de Sevailla (Sevailles), Robertus de Serigneio (Serigné), André persona de Meceriis (Mézières).

La référence à un acte perdu en latin de 1239 ne nous donne pas l'écriture dans l'acte du nom Gosné, mais précise qu'il y a bien une paroisse : « Gorrantenon de Vitry aiant fief en la paroisse de Gosné ... fait donation de ladite paroisse à guill. De Montbourcher milite/ex epto deodo gorantoneni de Vitreio »⁴

En 1433, dans un contentieux⁷ au sujet des landes dite de Livré, plusieurs témoins appelés sont dits « ..de la parouesse de gosné »

Plus tard, nous retrouvons la mention latine Gosneium (1516)⁸. C'est à partir de 1522 qu'il nous est parvenu des copies des registres paroissiaux⁹ des baptêmes.

Dans un registre paroissial de 1560, nous lisons : « le 3 mars 1560 fut benoistiz en l'église de Gousné ung sain, quel fut foundu par maistre Jullien Le Provost, et fuct nommé le dit sain Estienne, par un nommé Estienne Tarabeuffz, Gabriel Guillou et Anne Doulxamy tesmoings... ».

¹ Jean Yves Le Moing, Coop Breizh 1990.
² Michel Brandhonneur : « les Goranton-Hervé de Vitry »
³ AD35 : 1 F 529 fond La Borderie.
⁴ Gallica, BNF manuscrit français 22325.
⁵ Anne Lunven, « Du diocèse à la paroisse Evêchés de Rennes, Dol et Alet/Saint-Malo (Ve-XIIIe s.) ». PUR.
⁶ Guillotel : « Actes des Ducs de Bretagne », n° 13 et 62.
⁷ AD35 : 2 El 103 Livré.
⁸ AD35 : 7 Fa
⁹ Consultables sur le site des archives départementales d'Ille & Vilaine : https://archives-en-ligne.illevilaine.fr/thot_internet/FrmSommaireFrame.asp
¹⁰ AD44 : B2275
¹¹ « Les noms de lieux celtiques » 2e série page 172. Ed. Armoricaines Rennes 1970.



LUDOTHÈQUE

Fatigués de regarder la énième vidéo de chaton sur votre portable ? Las des séries à la télévision ?

Vous aimez les rencontres, les moments conviviaux ou les luttes acharnées, les défis, la stratégie avec une pointe de roublardise ?

Ceci est fait pour vous : venez faire partie de l'aventure ! Venez participer à la naissance de la ludothèque de Gosné, de votre ludothèque ! Rejoignez-nous !

Inscrivez-vous par mail : ludotheque.gosne@gmail.com



CETTE ANNÉE, À L'ÉCOLE PUBLIQUE NOMINOË

Tout au long de cette année scolaire 2020-2021, nos élèves voyagent **autour du monde**. À défaut de pouvoir le faire physiquement, nous le faisons à travers la littérature, les arts, l'histoire, la géographie... La crise sanitaire nous contraint sur beaucoup de choses, mais ne nous empêchera pas d'ouvrir nos élèves à de nouvelles cultures, des modes de vie différents.

Comme chaque année, notre école poursuit sa collaboration avec l'association « **Ciné-jeunes** » afin d'éveiller nos élèves à l'art cinématographique. Les thèmes sont « la petite fabrique de nuages » en maternelle et « en pleine forme » en élémentaire. Après avoir visionné le film, les classes reçoivent un intervenant pour une animation au cours de laquelle une réflexion est menée, à partir d'activités ludiques, afin d'aider les élèves à mieux comprendre les images.

Par ailleurs, les élèves de CE1 bénéficient d'une musicienne intervenante dans le cadre de « **musique à l'école** ». Elle intervient le mardi toutes les 2 semaines, jusqu'à la fin de l'année. Les élèves travaillent les percussions avec des objets du quotidien et leur corps.

Les CE2, CM1 et CM2 ont découvert, pour certains, et se sont perfectionnés, pour d'autres, à l'art de **l'escrime** d'octobre à décembre.

Les GS-CP se sont initiés à **la relaxation** avec Magali Dibon. À travers ces ateliers, les élèves ont travaillé sur la respiration, les émotions, la concentration/attention.



Enfin, chaque lundi après-midi, les GS-CP font leur traditionnelle **promenade dans Gosné**. Différentes thématiques pédagogiques viennent agrémenter ces sorties (promenade « mathématiques », nature, patrimoine gosnéen, orientation dans l'espace avec le plan de Gosné, mais aussi « que devient l'eau de pluie » - sortie commentée par Virginie Vergnaud à la Margerie). Les élèves sont également très motivés pour faire une sortie « nettoyons Gosné ».



Nous espérons tous que la crise sanitaire nous laissera un peu de répit en fin d'année pour faire nos traditionnelles sorties à la journée...

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2021 sont ouvertes. N'hésitez pas à contacter la directrice, Sandrine ROSE (jour de décharge le jeudi) T. 02 99 66 34 87 Mail : ecole.0350267a@ac-rennes.fr



AAEPA Association des Parents d'élèves et Amis de l'école NOMINOË



Cette année encore, de nombreuses manifestations ont dû être déprogrammées, mais l'Association et ses bénévoles ont réussi à maintenir les opérations de vente (calendrier, chocolat, brioche, etc.) et le loto-Dinde à Noël.

Ces actions ont permis le financement de spectacles, du ciné-jeune pour tous les élèves, de séances d'escrime pour les plus grands et d'ateliers « bien-être » animés par Magali Dibon pour les plus petits en début d'année.

Même si la fin d'année est encore incertaine, nous pensons déjà aux préparatifs de la fête de l'école.

**Mail : aaepagosne35@gmail.com
Location de vaisselle : Valérie
P.06 16 11 37 94**



NOUVEAUTÉ

Prochainement, l'Association proposera une **ENQUÊTE-JEU** dans Gosné.

Nous espérons que cette enquête ravira petits et grands, et animera un peu cette année spéciale.

Que les détectives soient nombreux dans Gosné !



La récolte de stylos se poursuit toujours à l'école ainsi que la location de vaisselle. N'hésitez pas à en profiter !

ÉCOLE PRIMAIRE JEANNE MARIE LEBOSSÉ



Rendez-vous sur le site
www.ecoleprivéegosne.com

Le site de l'école a été remis au goût du jour par des parents d'élèves l'année dernière. Il est maintenant plus ergonomique et mis à jour très régulièrement. Vous pouvez y retrouver l'actualité et les projets de nos classes ainsi que toutes les informations utiles.

Malgré les conditions sanitaires qui brident les projets et sorties, de belles choses se vivent au quotidien dans nos locaux...

Les classes de la MS au CM2 ont suivi la course du Vendée Globe, les plus grands en s'inscrivant avec la classe à la course virtuelle Virtual Regatta, les autres en suivant un ou plusieurs skippers, l'occasion de se familiariser avec l'univers de la mer et des marins.



Le 16 février 2021, nous avons célébré Mardi Gras en nous déguisant pour la journée.

Si votre enfant est né en 2018 (rentrée en petite section) ou en 2019 (rentrée en toute petite section), ou encore si vous venez d'aménager à Gosné : les inscriptions pour la rentrée 2021 sont ouvertes !

N'hésitez pas à prendre contact avec la directrice T. 07 49 79 70 97.

Pour la rentrée 2022 : vous pourrez prendre contact avec l'école dès novembre 2021.



APEL Des animations qui se réinventent !



Afin de maintenir des projets, il est nécessaire de faire preuve de créativité et l'équipe de l'Apel n'en manque pas.

Comme dans tous les domaines, l'année scolaire 2020 - 2021 est bien particulière. Pas de repas de l'école, pas d'arbre de Noël, pas de spectacle... Les animations qui ponctuent habituellement l'année sont annulées compte tenu du contexte sanitaire. Il n'en reste pas moins une volonté de la part de l'Association des parents d'élèves de poursuivre ses activités, et des solutions alternatives sont ainsi proposées. Si le Père Noël n'a pu rendre visite aux enfants, il est cependant passé en toute discrétion déposer des chocolats et leur a laissé un petit mot. Un jeu-concours a également été organisé pour les parents de l'école en partenariat avec la Ferme de la Mottais. L'objectif, retrouver le poids de Dodinette, la plus belle des dindonnettes.



Succès de l'opération Tartiflette !

Le traditionnel repas organisé en octobre a laissé place en ce début d'année, à une vente de tartiflette à emporter, qui a rencontré un vif succès. Ouverte à tous, près de 200 parts ont ainsi été vendues, nécessitant l'épluchage de pas moins de 85 kg de pommes de terre ! Le retrait des commandes s'est fait à la salle des fêtes où un protocole avait été mis en place afin de garantir le respect des gestes barrières. Si cette formule n'a pas permis de retrouver le côté convivial du repas habituel, les participants ont cependant salué l'organisation de cette vente, permettant de retrouver un peu de normalité en cette période.

Et maintenant ?

Beaucoup de questions restent encore en suspens. L'école devrait accueillir un cirque pédagogique fin mai, mais cette opération pourra-t-elle être maintenue ? Et la traditionnelle kermesse pourra-t-elle être organisée ? Selon l'évolution de la situation, il faudra peut-être là encore se réinventer.

Mail : Apelgosne@gmail.com



ACCUEIL DE LOISIRS

L'équipe d'animation du centre de loisirs propose chaque mercredi des ateliers créatifs, des grands jeux et animations sportives, afin de faire vivre de beaux moments aux enfants de Gosné malgré le contexte compliqué et les nombreux protocoles.

Voici un retour en photos sur ce début d'année !



PROCHAINES VACANCES

Inscriptions sur le portail famille de Liffré-Cormier Communauté.

Vacances d'été :

- du 7 au 31 juillet à Gosné.
- du 2 au 31 août sur le centre loisirs de St Aubin du Cormier.



ESPACE JEUNES ÉTÉ 2021

Depuis le mois de Janvier 2021, l'espace jeunes a repris une activité quasi normale, avec une ouverture en accueil libre le mercredi de 13h30 à 17h30 (au lieu de 18h) et une ouverture durant les vacances scolaires de 9h à 17h30.

Seul l'accueil libre du vendredi soir ne peut actuellement avoir lieu afin de respecter le couvre-feu mis en place jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, cela n'empêche pas les jeunes de fréquenter assidûment la structure et de profiter, malgré tout, de la neige comme début février et de temps d'échange et de convivialité tous ensemble.

Et quand les possibilités de sorties sont réduites, ce sont les prestataires qui viennent nous rendre visite sur l'espace jeunes comme durant les vacances d'hiver où l'équipe de BRAIN est venue nous proposer ses escape box pour un joli succès auprès des inscrits.

Bref, tout est mis en place pour avoir les activités les plus normales possible tout en respectant le protocole sanitaire.

L'espace jeunes accueille les jeunes de 11 à 17 ans ; n'hésitez pas à venir !

Julien Quinquenel
Mail : ejgosne@liffre-cormier.fr
P.06 42 43 16 23

RIPAME

Le Ripame (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants) de Liffré-Cormier Communauté propose à Gosné des séances d'espace-jeux les lundis et mardis de 9h30 à 11h30 à la maison des services, rue buissonnière. Lieu d'éveil et de socialisation, nous vous y accueillons (parent, assistant maternel, grand-parent, garde à domicile...) avec les jeunes enfants de moins de 4 ans. C'est également un lieu d'écoute et d'échanges entre adultes et enfants.

Animés par Sandy ERBRECH
P.06.17.35.31.53
Fréquentation gratuite, sur inscription.
(Fermeture pendant les vacances scolaires)

Le Ripame propose également :

- Des permanences : par téléphone ou sur rdv, nous accompagnons parents et assistants maternels sur les disponibilités d'accueil, les questions liées au contrat de travail, à la relation employeur/employé et au développement de l'enfant.
- Des réunions info-parents : elles permettent aux futurs parents de mieux connaître les différents modes d'accueil et d'aborder la relation contractuelle avec un assistant maternel. Ouvertes à tous les parents, gratuites et sur inscription.
- Des conférences sur des thématiques relatives au jeune enfant et à la parentalité.

Mail : ripame@liffre-cormier.fr
T.02 99 68 43 03
www.liffre-cormier.fr/ripame



LES ANNONCES PUBLICITAIRES

COIFFURE À DOMICILE
Femme - Homme - Enfant
• Coupe • Permanente • Couleur • Mèches

Coif'ici

Morgane 06 87 17 82 73

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Toutes ces raisons ont conduit la Commune de Gosné à créer une zone d'aménagement différé.

Les deux étapes nécessaires à la création de la zone d'aménagement différé ont été validées par la délibération du conseil municipal du 21 janvier 2021 et par l'arrêté du Préfet d'Ille-et-Vilaine du 18 mars 2021.

Qu'est-ce qu'une ZAD ?

Une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) est un « outil » permettant aux communes de répondre à deux objectifs essentiels en matière de développement urbain : l'aménagement du territoire et la maîtrise du prix des terrains.

Une fois créée, la zone d'aménagement différé permet d'éviter la spéculation foncière. En effet, dans le secteur défini, lorsqu'un terrain est mis en vente à prix élevé, la commune peut faire valoir son droit de préemption et l'acheter au prix défini par France Domaine (organisme public). Elle évite ainsi une envolée des prix qui pourrait se répercuter sur tout son territoire !

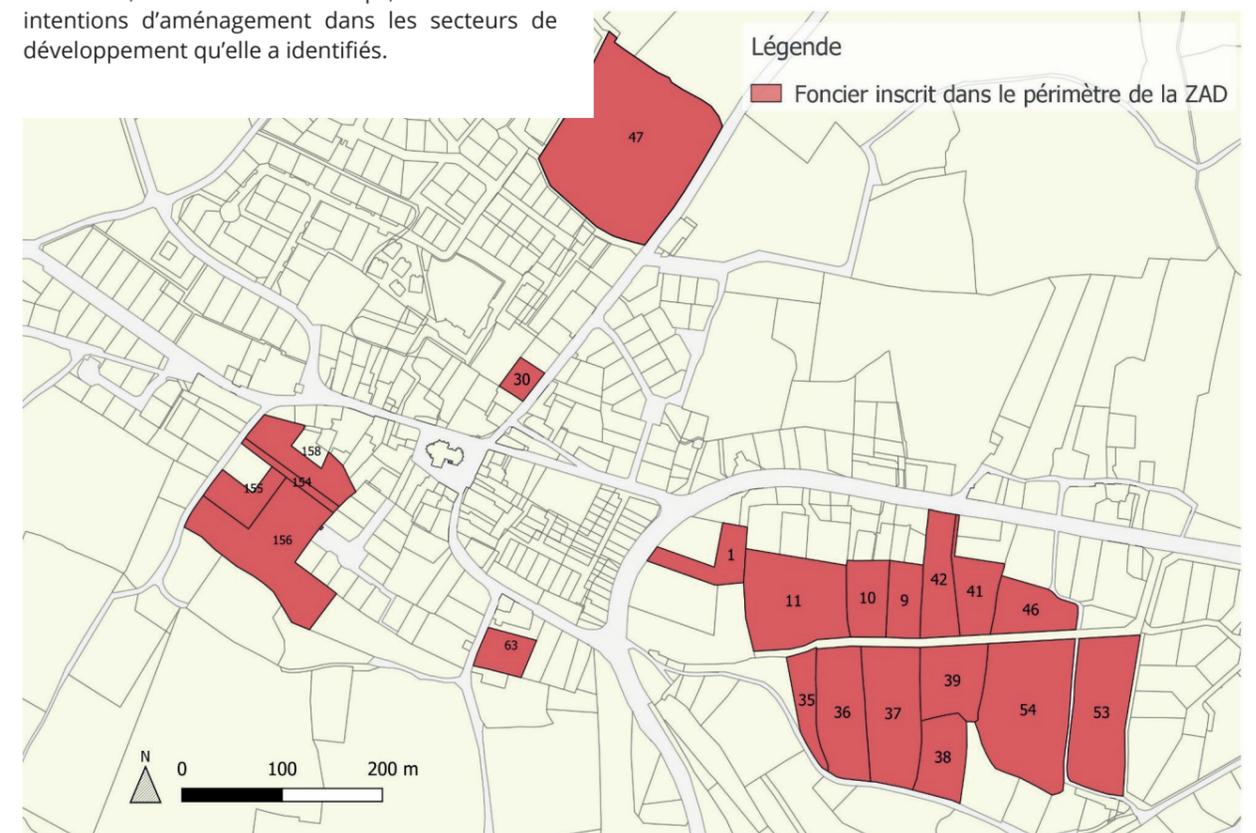
Cet outil de maîtrise foncière permet à la commune, dans le même temps, d'affirmer ses intentions d'aménagement dans les secteurs de développement qu'elle a identifiés.

Cet « outil » va permettre à la Commune d'organiser et d'échelonner un développement, en extension de la zone agglomérée, de manière cohérente, équilibrée, rationnelle et harmonieuse.

Pour cela, Cabinets d'études et élus travailleront ensemble sur différents scénarios et des réunions de concertation au public seront proposées en temps opportun afin d'échanger autour de ces projets avant leur mise en œuvre.

Une zone sur 5 secteurs !

Cette zone d'aménagement différé couvre 5 secteurs. Elle s'étend sur 11,67 hectares et sa durée de validité est de 6 ans renouvelables indéfiniment.



BOUCHERIE • CHARCUTERIE • TRAITEUR

AUX DELICES DES GOURMETS

Chez Brigitte & Thierry

Plats à emporter
Viandes de Qualité

2, rue de l'Eglise
35140 GOSNÉ
☎ 07 66 81 38 66

CENTRE ÉQUESTRE ÉCURIE COOK
Saint Aubin du Cormier

Initiation dès l'âge de 3 ans

Manège couvert,
2 carrières, promenade en forêt

06 11 82 41 20
www.ecurie-cook.com

Nouveau : OFFRE
3 heures découvertes à 40€

GESTIN SARL | Boissons chaudes et froides
Produits d'hygiène et d'entretien

Jean-Marie GESTIN

Z.A. de Tournebride ■ 35140 GOSNÉ
Tél. 02 99 66 34 04 - 06 48 47 93 51 ■ email : stegestin@orange.fr

RGE QUALIBAT

ENTREPRISE **HERISSON** Sarl A.G.H.

MENUISERIE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE • NEUF ET RÉNOVATON
Agencement - Cloisons sèches - Motorisation volets et portes de garage

sarlagh08@gmail.com
2 rue des Rosiers - 35140 GOSNÉ

02 99 66 34 42

PARLONS URBANISME...

Qu'est-ce que l'Urbanisme ?

C'est l'ensemble des règles et des mesures juridiques qui permettent aux pouvoirs publics de contrôler l'affectation et l'utilisation des sols.

Par délibérations du 25 mars 2021, La Commune vient d'approuver le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la mise en place du Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) simple sur les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) délimitées sur ce document.

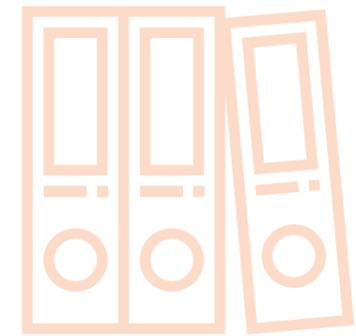
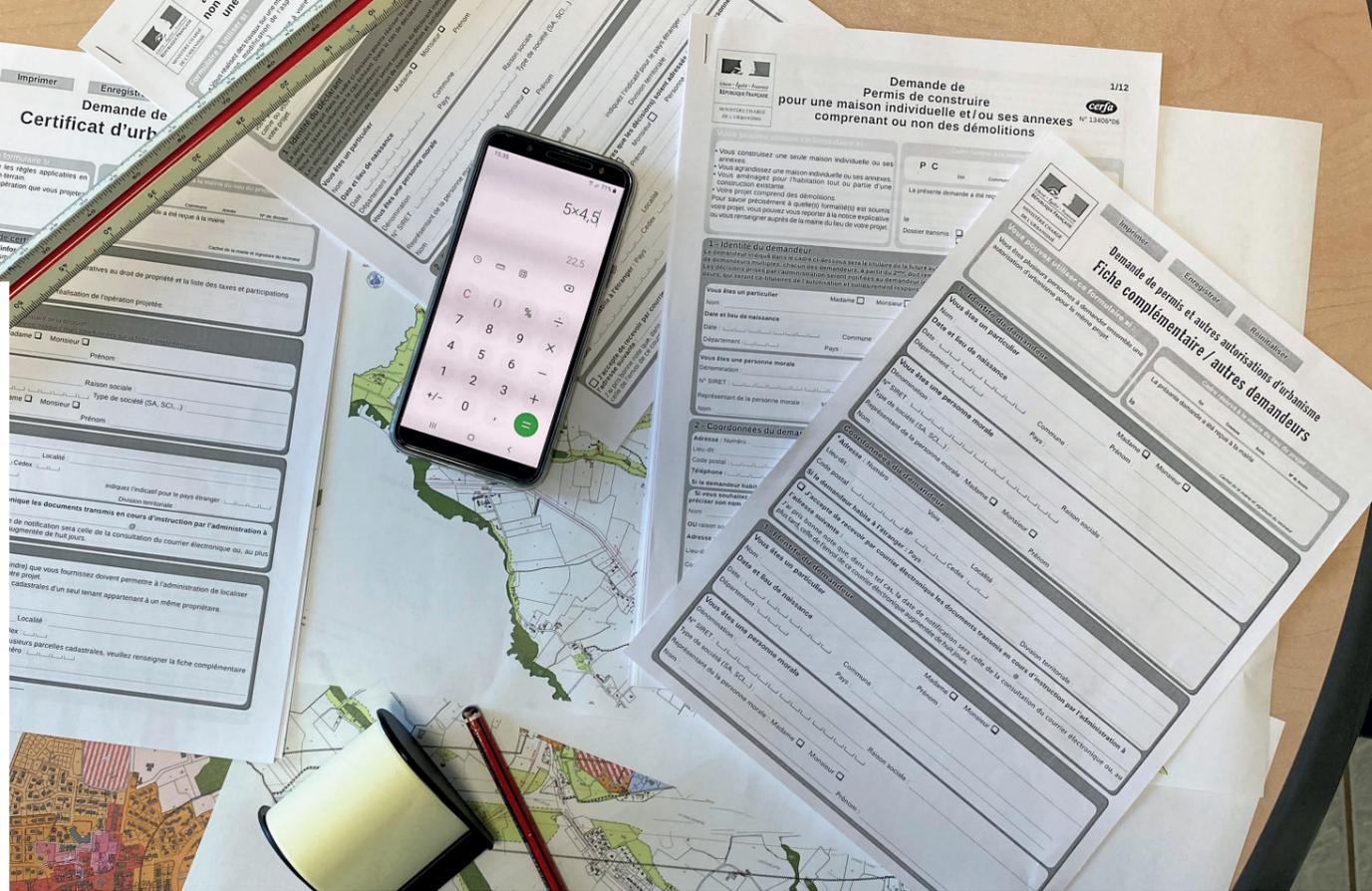
L'ensemble du dossier est à la disposition du public à la mairie de Gosné et consultable sur le site internet : www.gosne.fr

Ce document, constitué de plusieurs pièces, est un support indispensable pour connaître le zonage sur lequel est situé un projet et les règles d'urbanisme qui s'y appliquent.

À chaque projet, une démarche...

Permis de construire, déclaration préalable ou dispense de formalités, le régime applicable aux constructions est déterminé en raison :

- Des surfaces à construire : emprise au sol, surface de plancher ;
- De la hauteur des installations ;
- Des modalités d'exécution des travaux : construction nouvelle ou travaux sur construction existante ;
- De la situation du terrain au regard du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;
- Et parfois au regard de la durée d'occupation au sol des constructions.



LE CERTIFICAT D'URBANISME

Le certificat d'urbanisme est un document qui permet de connaître les règles d'urbanisme applicables sur un terrain (certificat d'urbanisme d'information) et peut aussi permettre de savoir si un projet est réalisable (certification d'urbanisme opérationnel).

LA DÉCLARATION PRÉALABLE

La déclaration préalable est généralement exigée pour les constructions ou aménagement de faible importance.

Pour quels projets ?

- Construction de moins de 20 m² (annexe, garage, abri de jardin, carport...) ; Création d'une surface de plancher ou d'emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m² hors zone urbaine du PLU ou création d'une surface de plancher ou d'emprise au sol comprise entre 5 m² et 40 m² si le projet se situe dans une zone urbaine (U) du plan local d'urbanisme (PLU).
- Création ou modification d'une clôture, d'un portail ;
- Ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (pose d'un bardage, changement de couleur du crépis...);
- Travaux sans création de surface (couverture, fenêtre de toit, changement de menuiserie, panneaux photovoltaïques...);

- Changement de destination d'un local (transformation d'un local commercial en local d'habitation, par exemple) ;
- Construction d'une piscine fixe ou modulable (si elle reste au sol plus de 3 mois) comprise entre 10 m² et 100 m² de bassin ;

Mais aussi :

- Division foncière
- Lotissement sans besoin de travaux préalables

ATTENTION !

Même si votre projet est compris entre 20 et 40 m², mais que l'ensemble (existant + extension) dépasse les 150 m² de surface de plancher et/ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé (avec recours à un architecte).

Pas de formalité pour...

- Une construction inférieure à 5 m² ;
- Une installation ou un poteau (autre qu'une éolienne) de moins de 12 m ;
- Une piscine dont le bassin est inférieur à 10 m² ;
- Un mur de soutènement et mur de moins de 2 m de haut à l'intérieur du terrain ;
- Une terrasse de plain-pied.

CEPENDANT...

il est impératif de consulter le Plan Local d'Urbanisme ou le règlement du lotissement pour l'implantation du projet (matériaux autorisés et interdits, distance par rapport aux voies, par rapport aux parcelles voisines, etc.)

LE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR L'HABITAT ET SES ANNEXES

Ce document, obligatoire pour les travaux de grande importance, il permet à l'administration de s'assurer que le projet est conforme au PLU.

Pour quels projets ?

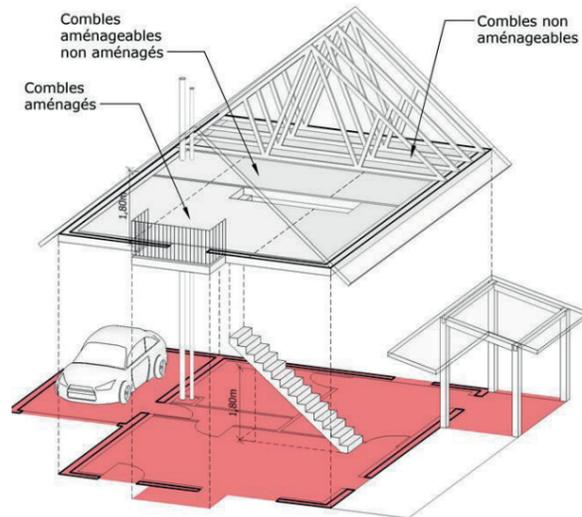
- Les constructions nouvelles à partir de 20 m² en zone Urbaine (U) ou à 20 m² hors zone urbaine ;
- Les extensions sur construction à partir de 40 m² en zone Urbaine (U) ou à 20 m² hors zone urbaine ou si les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction (existant + extension) au-delà de 150 m² ;
- Un changement de destination avec travaux modifiant soit les structures, soit la façade (exemple, habitation modifiée en commerce) ;
- Une piscine supérieure à 100 m² de surface de bassin ;

RECOURS À UN ARCHITECTE

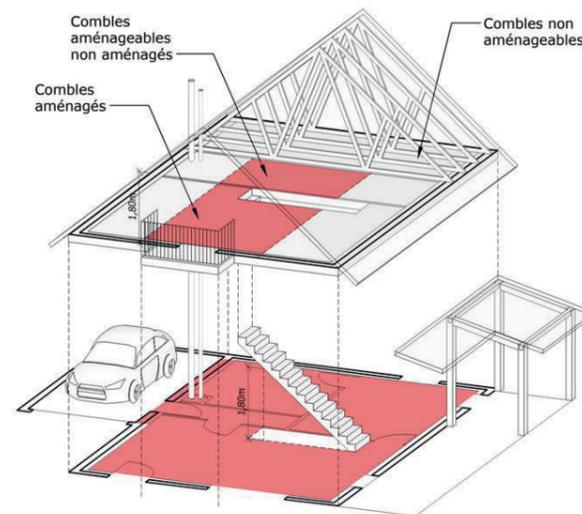
- Construction au-dessus de 150 m² de surface de plancher ;
- Extension d'une construction si l'ensemble (existant + extension) est au-dessus de 150 m² de surface de plancher.

Schémas comparatifs
Emprise au sol
& Surface de plancher

EMPRISE AU SOL



SURFACE DE PLANCHER



LE PERMIS D'AMÉNAGER OU DE CONSTRUIRE

Pour quels projets ?

- Un bâtiment autre qu'une maison individuelle (exemple, local artisanal, agricole, professionnel)
- Un lotissement avec création de voies ou d'espaces communs.

Et la suite...

Lorsque vous recevez votre autorisation (déclaration préalable, permis de construire ou permis d'aménager), lisez attentivement l'arrêté afin de respecter les différentes étapes à suivre.

• **Avant de commencer vos travaux :** affichage obligatoire pendant toute la durée des travaux. Il est conseillé d'attendre la fin du délai de recours au tiers avant de commencer les travaux qui est de 2 mois à partir de l'affichage la plus tardive (terrain ou mairie).

• **Occupation du domaine public (échafaudage, benne, dépôt de matériaux, palissades) :** si besoin, à demander une autorisation d'occupation du domaine public auprès de la mairie.

• **Déclaration d'ouverture de chantier (pour les permis de construire et les permis d'aménager) :** dès le début de travaux, adresser la déclaration d'ouverture de chantier datée et signée en trois exemplaires à la mairie.

• **Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) :** dans les 30 jours après la fin des travaux, adresser à la mairie la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux datée et signée en 3 exemplaires.

RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES ARBRES...

Le nouveau PLU encadre l'abattage des arbres et la destruction de talus, mais aussi, les plantations des arbres. Aussi, que vous soyez professionnel ou particulier, vous devez impérativement déposer, une déclaration préalable auprès de la mairie. Une commission, constituée par délibération du 5 novembre 2020, sera chargée d'étudier chaque demande au préalable.

Validité

Les travaux doivent être commencés dans les 3 ans qui suivent l'obtention de l'autorisation d'urbanisme. Passé ce délai, l'autorisation n'est plus valable. De même si passé ce délai, les travaux sont interrompus pendant plus d'un an. Vous pouvez demander le prolongement de votre autorisation pour une durée de 1 an : Si les travaux ne peuvent pas être commencés dans le délai de 3 ans, ou s'il prévoit d'interrompre le chantier pendant plus d'une année Cette demande doit intervenir 2 mois avant l'expiration du délai de validité de l'autorisation.

Prorogation

La validité de l'autorisation peut être prorogée 2 fois 1 an. La demande doit être faite 2 mois avant l'expiration de l'autorisation d'urbanisme, par lettre recommandée adressée à la mairie. Attention : une construction réalisée avec un permis de construire non valide équivaut à une construction sans autorisation.

Modification

Préalablement à toute modification de votre projet (aspect, forme, volume, implantation...) ayant fait l'objet d'un permis d'aménager ou de construire, vous devez impérativement déposer une demande de permis de construire modificatif auprès de la mairie. L'obtention du permis modificatif n'entraîne pas la prolongation du délai de validité du permis initial.

Abandon

Si le projet est abandonné, il est conseillé d'en informer la mairie par lettre recommandée, afin de procéder à l'abrogation de votre autorisation et de ses implications fiscales

Non-conformité

Si les travaux ne sont pas réalisés conformément au permis de construire, vous vous exposez à l'établissement d'un procès-verbal qui sera transmis au procureur de la république aux fins de poursuites.



LES ANNONCES PUBLICITAIRES

L'Atelier
COIFFURE

02 99 66 34 80

Lundi 14 h / 19h
Mardi 9h-12h / 14h-19h
Mercredi 9h-12h / 14h-19h
Jeudi 9h-12h / 14h-19h
Vendredi 9h / 20h
Samedi 8h / 16h30

5 rue du relais
35140 GOSNÉ

Esthéticienne et Prothésiste onguulaire à domicile



Alle-et-beauté

Lancement d'activité au 1er avril

 [ille_et_beaute](#)
 06.71.07.16.58
 [ille.et.beaute](#)
 [ille-et-beaute.bzh](#)

PUBLICITÉ IMPRIMERIE

AR AREGIE

ACIGNÉ

www.a-regie.com

Gosné **27 ans** Acigné

VÉHICULES • ENSEIGNES
PANNEAUX • BÂCHES • ADHÉSIFS
TEXTILES • OBJETS PUB
IMPRIMERIE

02 99 04 38 80

Agence Postale
LA POSTE
Point retrait CA
Relais colis
Dépôt de pain
Galettes et crêpes
Fromage à la coupe
Poissons
Livraison à domicile



L'ÉPICERIE DE CATHERINE
5 place de l'Eglise 35140 GOSNÉ - T. 02 90 08 78 76

TABAC - PRESSE - JEUX



Le Central Bar
3, place de l'Eglise - 35140 GOSNÉ ☎ 02 99 66 30 46

MATINÉE TROC-PLANTE

La matinée préparée depuis 2 mois autour de la semaine des alternatives aux pesticides et son traditionnel "troc-plantes" a dû être annulée au dernier moment à notre plus grand regret.

Deux animations ont pu être maintenues : l'action "1 commerçant-1 producteur-1 recette" et une sensibilisation auprès des écoles avec le module "Imaginer son jardin" de la malle jardiner au naturel de la Maison de la Consommation et de l'Environnement de Rennes.

Les enfants des écoles de Gosné ont pu échanger leur vision du jardin autour de photos de différents types de jardins. Ils ont ensuite pu construire en groupe "leur" jardin rêvé.



OBJECTIF DURABLE



UN COMMERÇANT, UN PRODUCTEUR, UNE RECETTE

La semaine des «alternatives aux pesticides» qui se déroulait du 20 au 30 mars a mis à l'honneur cette année la souveraineté alimentaire.

Dans le cadre de cette opération, la commission Environnement et Cadre de Vie de la Commune a décidé de mettre en avant les producteurs de proximité qui travaillent avec nos commerçants. Chaque jour une recette originale à base de produits locaux proposée par un commerce de Gosné a été publiée sur le site Facebook de la Commune (et par un affichage lors de la matinée du 27 mars autour du «Troc' plantes»).

C'est ainsi que la boulangerie Hervochon, l'épicerie de Catherine, la ferme de la Mottais, Aux Délices des Gourmets, Celtic Traiteur et Mr Pizz ont pu faire découvrir les Grands Moulins de Rennes, les Oeufs Coquelin, le miel Meslé, le cidre du Val de la Chèvre, le GAEC des Galesnais, et les escargots de Virginie.

Toutes ces entreprises qui se situent dans un rayon de moins de 50 km autour de Gosné ont partagé leurs valeurs. Retrouvez ces recettes directement chez vos commerçants.

SMICTOM

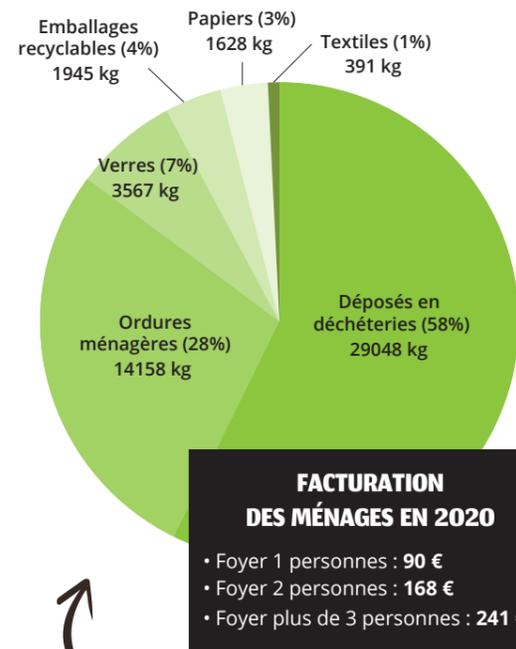
Pourquoi doit-on trier ses déchets ?

En 2020, chaque habitant a produit 248 kg de déchets (hors déchèterie), dont 82 kg de recyclables triés dans les sacs jaunes, les bornes à verre et les bornes à papiers.

Les emballages et les papiers recyclables sont déposés au centre de tri, situé à Vitré. Ils sont séparés en 9 matières (différents types de plastique, d'acier, le papier...) puis expédiés dans des usines de recyclage.

Là-bas, la matière est récupérée pour fabriquer de nouveaux objets. La bouteille d'eau transparente devient de la fibre polaire alors que la canette de soda est transformée en chaise aluminium par exemple.

La collecte et le traitement des déchets a un coût pour l'habitant. Mais il diffère selon que le produit est recyclable ou non. Ainsi une bouteille en plastique jetée avec les ordures ménagères coûte 7,2 fois plus à l'habitant que si elle est bien triée.



FACTURATION DES MÉNAGES EN 2020

- Foyer 1 personnes : 90 €
- Foyer 2 personnes : 168 €
- Foyer plus de 3 personnes : 241 €

Répartition des déchets produits en 2019

50340 Tonnes au SMICTOM de Fougères
Moyenne par habitant : 578 kg

EN BREF

Les déchèteries à l'heure d'été

À partir du 1er mars, les déchèteries du SMICTOM passent aux horaires d'été. Pour consulter les nouveaux horaires : www.smictom-fougères.fr

Le geste du mois

Le SMICTOM vous propose d'acheter un composteur à prix préférentiel (15€). Il vous permettra de réduire vos déchets de cuisine tout en fabriquant votre engrais naturel. Les composteurs peuvent être retirés au siège du SMICTOM ou à la déchèterie de Maen Roch, Louvigné-du-Désert ou Saint-Aubin-du-Cormier.

Rappel collecte des bacs

Pour être collectés, les bacs doivent être sortis la veille du jour de collecte, avec la poignée côté rue. Les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs fermés à l'intérieur du bac. En cas de jour férié, toutes les collectes sont décalées d'une journée jusqu'au samedi.

ENSEMBLE, COMBATTONS L'INCIVISME !

Depuis quelque temps, nous avons constaté un nombre grandissant d'incivilités environnementales des plus surprenantes : canettes, dépôts de déchets de tout genre, électroménager, pneus usés, cartons d'emballage, poulailler (les photos parlent d'elles-mêmes...).

Un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être, est un acte d'incivisme : tout stockage sur la voie publique est un dépôt sauvage. Ainsi, si vous disposez sur le trottoir des déchets en dehors de vos bacs, ceux-ci sont considérés comme étant des dépôts sauvages même s'ils sont devant chez vous et TOUT DÉPÔT SAUVAGE EST AMENDABLE !

L'exaspération grandissante vis-à-vis de ces comportements, qui gâchent notre cadre de vie, nous incite à vous interpeller, VOUS GOSNÉENNES ET GOSNÉENS, afin de contribuer à une prise de conscience : la déchèterie n'est située qu'à quelques kilomètres.



LES BONS GESTES FACE AU CORONAVIRUS : OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?



Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.



Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.



Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères.



Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle «jaune» (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques maintenues à domicile : suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion de vos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000



INFO COVID-19 : Eux aussi on les retrouve malheureusement un peu trop souvent abandonnés dans la nature, qui ? les masques chirurgicaux ! Ces masques à usage unique sont à jeter dans un sac plastique fermé puis dans la poubelle des ordures ménagères après 24h d'attente.

RAPPEL

Les sacs de tri sélectif, guide et mémo du tri sont à votre disposition à l'accueil de la mairie. Vous pouvez aussi déposer vos encombrants à la déchèterie de St Aubin-du-Cormier (cf. page 33).

Enfin, n'hésitez pas à vous rendre sur le site du SMICTOM où, entre autres, une multitude d'informations et d'astuces pour mieux trier et réduire vos déchets sont à votre disposition : www.smictom-fougères.fr

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHATS !



Divagation des chats et chiens

La notion de divagation est définie par le législateur (article L. 211-23 du Code rural et de la pêche maritime) : « Est considéré comme en état de divagation tout animal non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout animal dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui ». Ainsi, le Code Civil rend le propriétaire responsable de son animal. Il est responsable des dégâts qu'il pourrait causer. Sa responsabilité civile ainsi que pénale peut être engagée.

Identification obligatoire

Pour rappel, tout chat de plus de 7 mois, né après le 1er janvier 2012, doit être identifié. L'identification de votre animal de compagnie est obligatoire et peut faire l'objet d'une verbalisation avant une obligation de mise en conformité.

Stérilisation afin d'éviter la propagation et les désagréments

Il est important que les propriétaires qui ne désirent pas de chatons stérilisent leur animal pour que cessent les abandons de portées de chatons non désirées et ainsi mettre un terme aux flux de chats et de chatons livrés à la rue.

Chaque femelle, dès l'âge de 6 mois, peut donner naissance à 12 chatons par an ! La stérilisation permet de réguler simplement et efficacement la reproduction des chats errants et évite les miaulements intempestifs lors des chaleurs ou l'odeur d'urine pour marquer leur territoire.

RAPPEL CONCERNANT NOS AMIS LES CHIENS !

Le chien doit être tenu en laisse sur l'espace public. Lorsque celui-ci fait ses besoins, son maître doit ramasser la « petite crotte ». Des dispositifs canicrottes avec sachets sont en place à la Méliante entre les 2 zones de jeux, 2 dans la zone de loisirs de la Margerie (l'un à l'entrée du parcours de santé et l'autre proche du lavoir), il n'y a qu'à se baisser, ramasser et déposer le colis dans le réceptacle.

C'est ça aussi le civisme !



LES PÉPITES DE SOLENNE

Qui ne s'est jamais retrouvé, au moment de l'arrivée du 2^{ème} enfant de sexe opposé, désemparé devant les cartons entassés au garage avec des vêtements du premier-né ? Mais rebuté par le temps à passer pour mettre en ligne chaque vêtement sur les sites dédiés ou les longues heures de négociation autour d'un stand de vide-grenier ?

Pour Solenne Royer, ça a été le déclic ! En novembre 2020, elle lance le site « les pépites de Solenne » qui propose la vente de vêtements 0-14 ans, des jeux et du linge de lit.

Ce qui la différencie de la multitude d'autres sites et applications mobiles ? Solenne vient collecter à domicile les vêtements contre un bon d'achat dans sa boutique. Elle propose aussi des « rendez-vous shopping », à domicile ou chez elle, durant lesquels elle sélectionne parmi les 1 250 références à sa disposition, celles qui correspondent à la taille de vos enfants, à vos envies.

Une boutique ? C'était le projet initial, il reviendra peut-être en fonction de l'évolution de l'activité et des opportunités. Et avec 260 abonnés sur Facebook, 200 sur Instagram et le bouche-à-oreille qui lui fait envoyer des colis jusque dans le sud de la France, tout ce que nous lui souhaitons, c'est que la question de la boutique se repose rapidement !

En attendant vous pourrez la retrouver sur son site web : lespépitesdesolenne.com et à la boutique éphémère de **Livré-sur-Changeon le 5 juin.**



NICO BRICOLAGE

Nicolas Mezerette est natif de Gosné et y habite depuis 58 ans. Avant de créer Nico Bricolage, il était chef cuisinier dans un restaurant traditionnel. Il a aussi été électricien, responsable de l'entretien dans un hôtel et dans un bowling puis à la suite d'un accident, il a suivi une formation en plomberie sanitaire et étant très bricoleur, il a décidé de quitter la cuisine et de créer Nico bricolage.

Vous avez besoin de petits travaux de bricolage à domicile ? Vous n'avez pas le matériel nécessaire au remplacement d'une prise électrique ? Vous ne vous sentez pas capable d'installer une tringle à rideaux ? Vous vous lancez dans le jardinage ? Ou vous ne souhaitez tout simplement pas perdre de temps avec des travaux de bricolage ?

Nico bricolage, est là pour vous !
Mail : nicobricolage35@gmail.com
P.07 87 33 29 93

LE JARDIN GOSNÉEN

Cédric Lemaire et Corentin Piquion se sont rencontrés autour d'un projet en commun : un jardin partagé à Gosné ! et vraiment partagé : il ne s'agit pas là que chacun ait sa petite parcelle, mais que tous les membres partagent une seule et même parcelle puis se répartissent la récolte. Pourquoi un jardin partagé dans une commune rurale comme la nôtre ? Parce que les terrains sont de plus en plus petits et demandent maintenant à choisir entre potager et balançoire.

Soucieux de la protection de l'environnement, le Jardin Gosnéen se voudra respectueux de la Nature, cultivant en fonction des saisons et des caractéristiques des sols. La Commune a mis à disposition le jardin d'une maison dont elle est propriétaire en attente de trouver sa future vocation. Le jardin est petit, mais permettra à l'Association de prendre ses marques et aux membres de travailler ensemble, avant on l'espère pour eux d'avoir besoin de plus d'espace !

Mail : jardingosneen@gmail.com
P.06 59 94 40 96





CLUB DU BON ACCUEIL (Aînés ruraux)



Le Club compte 118 adhérents (réservé aux retraités). Coût de l'adhésion : 15 €.

Deux rencontres mensuelles sont organisées (1er et 3e mercredi de chaque mois entre 14h et 17h) à la Maison des Services.

Activités proposées : belote, palets et divers jeux à disposition. Un goûter clôture chaque après-midi.

Que vous soyez ancien ou jeune retraité, si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement vous informer, n'hésitez pas à contacter un membre du bureau ou la Présidente de l'association.



GOSNÉ SOLIDARITÉ

En raison de la crise sanitaire, aucune manifestation n'a pu être organisée en 2020. En 2021, les bénévoles de l'Association espèrent pouvoir organiser 2 événements en fin d'année :

- une rando VTT qui attire de nombreux fidèles tous les ans, des VTTistes de l'Ille-et-Vilaine et des départements limitrophes.
- une rando pédestre (fléchée) dans les forêts environnantes.

Les bénévoles, les VTTistes, et les marcheurs qui participent à ces randonnées, sont motivés à l'idée de contribuer à la grande cause qu'est la lutte contre les maladies génétiques et orphelines.



LE COMITÉ DES FÊTES DE GOSNÉ, c'est rassembler et partager !

L'année 2020 a mis en veille nos animations, mais a permis de faire naître des idées. Une réflexion s'impose donc autour d'une nouvelle organisation : se réinventer en préservant la mission première de l'Association, celle du lien, des rencontres, de la convivialité et du partage.

Dans l'ombre, un petit groupe travaille autour d'animations innovantes. Le projet en cours se dessine autour de l'histoire du tacot à Gosné et de ses environs.

Si vous aimez faire revivre le patrimoine de votre Commune, vous avez des informations ou des photos autour de ce petit train légendaire reliant autrefois Fougères à Rennes, n'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre. Nous avons besoin de votre énergie pour passer à l'après pandémie.



LES POUPALAPROUVE Recherche guitariste !

Les Poupalaproouve attendent avec impatience la reprise pour vous divertir, avec leur programme de chants marins.

Nous sommes toujours à la recherche d'un ou d'une guitariste.



ESG VOLLEY



Comme chaque année, le club de volley-ball de l'entente ESG Gosné / ACC St Jean accueille de nouveaux membres, de tout âge et de tous niveaux.

Nous essayons d'engager chaque année deux équipes : une équipe en Honneur et une équipe en Excellence. Nos deux équipes ont fini 3^{ème} et 1^{ère} de leur poule l'année dernière. Pour rejoindre notre club et découvrir ou reprendre une activité sportive, qui allie convivialité et esprit d'équipe, les entraînements se déroulent tous les mercredis soirs de 20h30 à 22h30, y compris pendant les vacances scolaires, à la salle multisports de Gosné. Les deux premières séances d'essai sont offertes !

En espérant vous voir bientôt

Sportivement,

L'équipe de l'ESG Volley Gosné.



FIT'GYM

L'Association Fit'gym accueille les petits et les grands, tout au long de l'année scolaire. Pendant cette crise sanitaire, restons en contact avec des cours en visio.

Pour la saison prochaine, nous proposerons les mêmes cours aux mêmes horaires avec les mêmes profs ! Le tout dans une ambiance conviviale et sportive.

Venez essayer ou simplement voir. Les cours se passent à la salle des sports aux horaires habituels. Nous avons hâte de nous retrouver dans la salle tous ensemble.

US GOSNÉ Jouons dehors !

Pendant la pandémie, notre activité a été restreinte, mais nous avons pu continuer à pratiquer les entraînements en extérieur en limitant les contacts surtout pour nos équipes « jeunes ».

Pour ceux qui sont en mal de relations sociales et de pratique sportive, vous pouvez nous rejoindre.

Durant le mois de juin, un après-midi découverte sera proposé aux enfants à partir de 5 ans.

La pandémie a permis cependant à la mairie de rénover les vestiaires et remettre en état le terrain du bas.

D'ici là protégez -vous bien et à très bientôt.

CONTACTS

Retrouvez les contacts de nos Associations P.33

LES GAIS RANDONNEURS

Nous nous souviendrons longtemps de cette année 2020 si particulière : le confinement au mois de mars suivi d'un retour progressif au mois de mai, pour de nouveau être confiné au mois d'octobre. Une année bien triste sans convivialité.

Depuis quelques mois, la nouvelle année a commencé, mais difficile de dire de quoi demain sera fait. Nous tenons à souligner la participation de tous les membres du bureau ce qui fait le succès de nos randonnées.

Venez nous rejoindre tous les lundis sur le parking de la salle des fêtes à 14h. Nous proposons d'agréables randonnées en forêt d'une moyenne de 7km.



UNC AFN



Malgré ces temps difficiles, nous avons pu tenir notre assemblée générale, mais en non-présentielle, comme l'ont été les assemblées départementale et nationale.

Le congrès départemental de St Grégoire n'a pu avoir lieu, mais les informations et la communication furent bien présentes.

Aussi à Gosné nous avons conservé la même équipe et le même nombre d'adhérents, c'est-à-dire 42 UNC. Merci à vous.

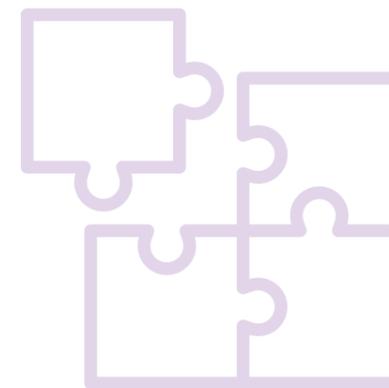
En espérant des jours meilleurs et en songeant dès à présent à d'autres manifestations et réjouissances, nous vous disons : portez-vous bien !

LES PÊCHEURS DE L'ÉTANG D'OUÉE

Cette association qui compte plus de 200 adhérents (224 en 2020) est gérée bénévolement depuis plusieurs générations.

L'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) a la gestion du plan d'eau de l'Étang d'Oué. Le bureau et tous les membres participent activement au maintien et à la sauvegarde de cet environnement exceptionnel en prenant en considération la multitude de personnes côtoyant le site. La totalité de cet espace est sous le regard et la protection de Natura 2000 et de l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel). En devenant pêcheur, vous obtenez bien entendu le droit de pêche, mais vous devenez également acteur de la protection de ces milieux si fragiles. L'association veille notamment au maintien des espèces piscicoles existantes sans essayer d'en implanter de nouvelles, elle s'occupe également du nettoyage de certains abords pour faciliter l'accessibilité à tous, pêcheurs, promeneurs, embarcations de loisirs...

Des empoisonnements réguliers permettent de maintenir cet équilibre et perpétuer ainsi les espèces. En étant silencieux, vous pourrez observer une faune et une flore remarquables comme l'Azur des mouillères, un joli papillon bleuté, l'Engoulevent d'Europe, un oiseau sortant au crépuscule et bien d'autres espèces et organismes vivants au sein de ce plan d'eau.



LES ASSOCIATIONS GOSNÉENNES

ASSOCIATIONS SCOLAIRES

A.A.E.P.A. (École publique)
Mme Francesca ALBERTINI
francesca.albertini@orange.fr

APEL (École privée)
Mme Jessica VISCART
P. 06 62 21 82 44
apelgosne@gmail.com

OGEC (École privée)
M. Erwan CORBEL
T. 09 52 22 56 57
ecolepriveegosne@wanadoo.fr

CULTURE - DÉTENTE SOLIDARITÉ

CLUB DU BON ACCUEIL (3^e âge)
Mme Juliette MALLÉCOT
T. 02 99 66 31 46
marcel.mallecot@orange.fr

LES COMÉDIENS D'OUÉE (théâtre)
Mme Nicole HALLOU
T. 06 42 05 84 19
charles.hallou@wanadoo.fr

COMITÉ DES FÊTES
Mme Catherine LANDREAU
T. 06 79 60 13 21

GOSNÉ SOLIDARITÉ (Téléthon...)
M. Franck ORAIN
T. 09 54 85 11 74
franck.orain@free.fr

TRAVAUX MANUELS
Mme Marie-France FRITEAU
T. 02 99 66 37 10

UNC AFN Soldats de France
M. Michel CAGNIART
P. 06 04 17 06 44

LES POUPALAPROUE
M. Michel SALGUES
T. 02 99 66 33 62
P. 06 26 38 46 49

LE JARDIN GOSNÉEN
P. 06 59 94 40 96
jardingosne@gmail.com

SPORT - DÉTENTE

ACCA (chasse)
M. Michel MOUZÉ
P. 06 30 93 18 45
michelmouaze@orange.fr

AMICALE DES PALÉTISTES
M. Claude SERRAND
P. 06 32 70 25 53
serrandclaud@orange.fr

ATTELAGES D'OUÉE
M. Jean Pierre ROBINARD
P. 06 81 16 26 62

BCG (badminton)
M. Sébastien MARAUX
P. 06 88 36 38 11
bad.gosne@gmail.com

COUESNON REMISE EN FORME (muscultation)
M. Anthony JOURDAN
crfgosne@outlook.fr

CLUB CYNOPHILE (dressage)
M. Bruno MORIN
P. 06 41 43 08 46
clubcynogosse@free.fr

LES EQUIMAGNAQUES (Association équestre)
M. Denis TOURNEUX
P. 06 17 99 59 45

ESG Volley-ball
Mme Sylvie JOSSE
P. 06 76 19 76 95
volley.gosne@gmail.com

GAIS RANDONNEURS (marche)
Mme Simone BATAIS
P. 07 83 81 16 79

FIT'GYM
Mme Morgan ROBERT
T. 02 99 66 36 25
fitgymgosne@gmail.com

HAPPY COOK (Association équestre)
Mme Davina BOULENT
P. 07 57 50 58 62
juillet-30.louane@hotmail.fr

MAB (Histoire de la Bretagne)
M. Jean-Loup LE CUFF
P. 06 86 54 32 73
mabkuff@hotmail.fr

PÊCHEURS DE L'ÉTANG D'OUÉE
M. Jean-Pierre CHATELLIER
T. 02 99 39 23 28
P. 06 84 44 22 13

PLÉNITUDE (yoga)
Mme Sylvie LEMONNIER
T. 02 99 67 95 79
yogaplenitude35@gmail.com

TENNIS
Mme Marie-Line LUNEAU
P. 06 61 46 60 08
tcgosne@gmail.com

USG (football)
M. Olivier LESAGE
P. 06 70 93 46 02
4520760@gmail.com

PERMANENCE

Tous les samedis matins de 10h à 12h

En fonction de vos besoins, vous pouvez aussi solliciter un RDV avec un adjoint ou délégué en vous adressant au secrétariat de la mairie.

M. Jean DUPIRE, Maire
RDV de préférence le mardi et le samedi matin.

M. David VEILLAUX, 1er adjoint au Maire
Affaires générales, Affaires scolaires & périscolaires, Vie associative & Sports

Mme Marie-Hélène LE CUFF, 2e Adjointe au Maire
Services à la personne, Médiathèque & Culture, Conseil des enfants

M. Bruno MORIN, 3e adjoint au Maire
Bâtiments communaux & Parc locatif Services techniques, Sécurité Cimetière, Suivi des travaux

Mme Virginie VERGNAUD, 4e adjointe au Maire
Communication, Numérique Environnement – Cadre de Vie

M. Thiery HAVARD, 5e adjoint au Maire
Urbanisme, Affaires agricoles, Voirie & Réseaux

M. Gérard SERRA, Conseiller municipal délégué
Gestion du personnel, Finances & Gestion communale, Relation SMICTOM

PERMANENCES À ST-AUBIN-DU-CORMIER

AU PÔLE DE SERVICES DE PROXIMITÉ

3 rue de la libération
T. 02 23 42 42 10
Sur RDV préalable

FRANCE SERVICES
T. 02 23 42 12 13

CDAS des Marches de Bretagne

T. 02 22 93 64 60
- Assistantes sociales
- Permanences RSA

PAE (Point Accueil Emploi)
T. 02 23 42 42 10

WEKER-Mission locale
Après orientation PAE

CIDFF
Après orientation PAE

AIFP
Après orientation PAE

CLIC MAIA
T.02 99 98 60 23

SAVS
T.02 99 94 51 28

Association Racines
T. 02 99 39 23 17

Avocat
T. 02 23 42 42 10

Conciliateur de justice
T. 02 23 42 42 10

Architecte Conseil
T. 02 99 68 31 31

AU PÔLE ENFANCE
19 rue Leclerc

T. 02 99 39 15 16

Consultations PMI et puériculture
T. 02 99 97 88 66

RIPAME
T. 02 99 68 31 31

AGENCE POSTALE
Épicerie de Catherine

5 place de l'Église
T. 02 90 78 08 76
Horaires d'ouverture
• du mardi au samedi :
8h30-13h00 et
15h30-19h30

• dimanche et jours fériés :
8h30-13h00

MÉDIATHÈQUE
Place du Calvaire

T. 02 99 66 35 17
bibliotheque@gosne.fr

CENTRE PÉRISCOLAIRE
2 rue Buissonnière

T. 02 99 66 34 54
P. 06 78 92 23 74

PAROISSE

Père Denoual
Presbytère
8 rue aux Chevaux 35140
ST-AUBIN-DU-CORMIER
T. 02 99 39 11 62
staubinducouesnon@hotmail.fr

Décès

> Pour le glas et la préparation de la célébration :
M. et Mme Loïc GIRARD
T. 02 99 66 32 92

Pour les autres célébrations :
s'adresser au prêtre de la paroisse

AIS 35

Une permanence pour les victimes d'infractions pénales

Le 2^e mercredi de chaque mois, AIS 35 représentée par Mme GUILLAUME Aurélie, intervenante socio-judiciaire, tient une permanence dans les locaux de la brigade de gendarmerie de ST-AUBIN-DU CORMIER (9h-12h) dans le cadre du volet « aide aux victimes ». Contact : P. 06 51 29 98 56

SERVICES COMMUNAUX

ÉCOLE JEANNE MARIE LEBOSSÉ

7 rue de la Lande d'Ouée
T. 02 99 66 31 82
eco35.j-m-lebosse.gosne@enseignement-catholique.bzh

ÉCOLE NOMINOË

2 rue Buissonnière
T. 02 99 66 34 87
ecole.0350267a@ac-rennes.fr

MAISON DES SERVICES

6 rue Buissonnière
T. 02 99 69 78 68
maisondesservices@gosne.fr

RESTAURANT MUNICIPAL

2 rue Buissonnière
T. 02 99 66 34 56

SALLE ASSOCIATIVE

Rue du Stade
T. 02 99 66 35 29 (point-phone)

SALLE DES FÊTES

13 rue de la Futaie
T. 02 99 66 35 76 (point-phone)

SALLE DES SPORTS

Rue du stade
T. 02 99 66 32 73



SERVICES COMMUNAUTAIRES

24 rue la Fontaine 35340 LIFFRÉ - T. 02 99 68 31 31 - Fax. 02 22 44 73 66

Actions animations seniors

T. 02 99 68 31 49
animation.seniors@liffre-cormier.fr

Pôle maintien à domicile (SAAD)

T. 02 99 68 31 49
saad@liffre-cormier.fr

Transport à la demande

T. 02 99 55 60 00 (réservation)
contact@liffre-cormier.fr

Point accueil emploi

3 rue de la Libération
35140 St-Aubin-du-Cormier
T. 02 23 42 42 10
pae.saintaubinducormier@liffre-cormier.fr

Service petite enfance

T. 02 99 68 31 31
cias@liffre-cormier.fr

Espaces jeux - Ripame

T. 02 99 68 43 03
P. 06 17 35 31 53
ripame@liffre-cormier.fr

Multi Accueil Com

3 Pommes
19 rue Leclerc 35140
ST-AUBIN-DU-CORMIER
T. 02 99 39 70 35
com3pommes@orange.fr

Halte Garderie

18 rue du Stade 35140
ST-AUBIN-DU-CORMIER
P. 06 01 79 83 65
romane.velly@liffre-cormier.fr

Service enfance jeunesse

T. 02 99 68 31 31
jeunesse@liffre-cormier.fr

Accueil de loisirs

2 rue Buissonnière 35140 GOSNÉ
T. 02 99 66 34 54
P. 06 78 92 23 74
alshgosne@liffre-cormier.fr

Espace Jeunes

1 rue de l'Illet 35140 GOSNÉ
T. 02 99 33 26 73
P. 06 43 42 16 23
ejgosne@liffre-cormier.fr

Service des sports

T. 02 99 68 31 31
animation.sportive@liffre-cormier.fr

Lutte frelons asiatiques

T. 02 99 68 31 31
contact@liffre-cormier.fr

Spanc (assainissement non collectif)

T. 02 99 68 31 31
contact@liffre-cormier.fr

RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement est obligatoire !

En application de la loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997, filles et garçons âgés de 16 ans, de nationalité française, faites-vous recenser à la mairie de votre domicile dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.



SERVICES PUBLICS

ADMR

7 rue de l'Étang 35140
ST-AUBIN-DU-CORMIER
T. 02 99 39 25 40

ARS 35 (Agence Régionale de la Santé)

6 places des Colombes
35000 RENNES
T. 02 90 08 80 00

CAF

Cours des Alliés
35028 RENNES cedex 9
T. 0810 25 35 10

CDAS des Marches de Bretagne

1 Résidence Mme Gandin
St Etienne en Coglès
35460 MAEN ROCH
T. 02 99 93 64 60

CLIC MAIA

Haute Bretagne
5 rue Victor Roussin
St Brice en Coglès
35460 MAEN ROCH
T. 02 99 98 60 23

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Hôtel du Département
1 avenue de la Préfecture
35042 RENNES cedex
T. 02 99 02 35 35

CONSEIL RÉGIONAL

283 Avenue du Général Patton,
35000 RENNES
T. 02 99 27 10 10

CPAM

Cours des Alliés,
35024 RENNES cedex
T. 0 811 70 36 46

CARSAT

236 rue de Chateaugiron
35030 RENNES Cedex 9
T. 0821 10 35 35

DDTM (Eau-Agriculture-Urbanisme-Transport)

le Morgat - 12 rue Maurice Fabre - CS 23167
35031 Rennes cedex
T. 02 90 02 32 00

DIRO (Direction interdépartementale Routes Ouest)

3 rue d'Armorique 35140
ST-AUBIN-DU CORMIER
T. 02 99 45 16 00

ENEDIS 24h/24

Dépannage
T. 09 72 67 50 35

GRDF - Urgence sécurité Gaz Dépannage :
T. 0800 473 333

GENDARMERIE

15 rue de Rennes 35140
ST-AUBIN-DU CORMIER
T. 02 99 39 10 07

HÔTEL DES FINANCES (Impôts)

1 rue Bad Munstereifel
BP 551
35305 FOGÈRES cedex
T. 02 99 17 25 00

PÔLE EMPLOI

15 rue hippolyte rehault
BP 50422 - 35304
FOGÈRES
T. 39 49

PRÉFECTURE

3 avenue de la Préfecture
35026 RENNES cedex
T. 0821 80 30 35

SAUR

6 avenue des Platanes
35310 MORDELLES
T. 02 78 51 80 09
(dépannages/Urgences)
(AC - Assainissement Collectif)
T. 02 99 69 86 41
(ANC - Assainissement Non Collectif)

SMICTOM

ZA de l'Aumâillerie
35133 JAVENÉ
T. 02 99 94 34 58

SPA

Refuge "Bonne Fontaine"
35133 ROMAGNÉ
T. 02 99 98 89 67

TRÉSORERIE LIFFRÉ (Facturation Liffre-Cormier)

3 Place Wendover
35340 LIFFRÉ
T. 02 99 68 31 22

TRÉSORERIE - Centre des finances publiques

1 rue Bad Munstereifel
CS 10605 - 35306
FOGÈRES
T. 02 99 99 78 40

DÉCHETTERIE

ZI de Chédeville 35140
ST-AUBIN-DU-CORMIER
T. 02 99 39 27 58

lundi, mardi, mercredi :
9h-12h et 14h-18h

jeudi : 9h-12h

vendredi, samedi :
9h-12h30 et 13h30-18h

LES ANNONCES PUBLICITAIRES



Nico bricolage
petits travaux
intérieur extérieur

07.87.33.29.93 - nicobricolage35@gmail.com

BREIZH TOITURES SERVICES
RAMONAGE • NETTOYAGE • TOITURES
REPARATION • DEMOISSAGE

- Couverture
- Réparation
- Démoussage
- Ramonage
- Pose de fenêtre de toit
- Nettoyage panneaux solaires

06.31.49.49.01
bts35@orange.fr

La ferme de la Mottais
Du producteur au consommateur

Volailles de Gosné | Légumes de saison | Porc | Boeuf

Horaires
mercredi : 9h30-12h30 / 15h-19h
vendredi : 9h30-12h30 / 14h30-19h
samedi : 9h30-12h30 / 14h-16h

5, La Mottais Pot - 35140 Gosné
02 90 02 09 83 / 06 23 89 85 37
lafermedelamottais@yahoo.com

RENAULT La vie, avec passion | **DACIA**

02 99 66 31 05
GARAGE LECUYER Kevin
11 rue Nationale - 35140 GOSNÉ
garagelecuyer.k@gmail.com

**ENTRETIEN
RÉPARATIONS**
Distribution • Embrayage • Diagnostic
Géométrie • Climatisation • Carte grise

VENTE Véhicules Neufs et Occasions

Pompes Funèbres
REPESSÉ TREHOUR

35450 LIVRÉ SUR CHANGEON
02 99 39 06 13
06 86 86 36 60

35140 GOSNÉ
02 99 66 34 67
06 86 86 36 60

- ◆ Organisation des funérailles
- ◆ Transport de corps
- ◆ Accès à toute chambre funéraire
- ◆ Fourniture de cercueil

taxi.repessetrehour35@gmail.com

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

GOSNÉ

ÉTIOPATHE/OSTHÉOPATHE

Mme KOSTUR Nastassia
6 rue des Mésanges
T.02 99 66 36 04
P.06 12 48 13 56

INFIRMIERS

Mme BENAIS Morgane
5 rue de l'Illet
T.02 99 14 98 05
P. 06 43 43 38 96

Mme DESHAYES Maud
4 rue Buissonnière
P. 06 61 00 92 88
P. 06 61 00 92 88

Mme JOURAND Sonia
5 rue de l'Illet
T. 02 99 14 98 05
P. 06 43 43 38 96

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme BARBARIT Marylène
4 rue Buissonnière
T. 02 99 66 34 13

M. SAPORITO Sébastien
4 rue Buissonnière
T. 02 99 66 34 13

MÉDECINS

M. BALLETT Martin
4 rue Buissonnière
T. 09 72 64 95 93

Mme INESTA Ségolène
4 rue Buissonnière
T. 09 72 53 98 24

Mme MAINGUY Elodie
4 rue Buissonnière
T. 09 72 53 98 22

ORTHOPHONISTE

Mme SALAÛN Marie-Laure
1 rue de l'Illet
P. 06 43 47 20 15

TAXI-POMPES FUNÈBRES

TAXI REPESSÉ TREHOUR
5 rue de l'Illet
T. 02 99 66 34 67
P. 06 81 89 97 81
P. 06 86 86 36 60

AMBULANCES

LIFFRÉ

LIFFRENNES : 02 99 68 62 80

ST-AUBIN-DU-CORMIER

SAINT AUBINAISE :
02 99 39 12 91

DENTISTES

LIFFRÉ

CARDONA : 02 99 68 48 22
DEBRAUWER : 02 99 68 63 97
GUERIN-TEILLAUD :
02 99 68 53 75
LAUNOIS-LE MOUËL :
02 99 68 63 97
LE PROVOST : 02 99 68 48 22
OLIVIER : 02 99 68 48 22
OUDINET : 02 99 68 48 22

ST-AUBIN-DU-CORMIER

DE BURGAT : 02 99 39 18 19
GEORGEONNET :
02 99 39 11 59

LACROUX : 02 99 39 11 59
PLATTIER : 02 99 39 11 59
ROCHARD : 02 99 39 11 59

ST-OUEN-DES-ALLEUX

HOSTIOU : 02 99 39 47 64
LEULIETTE : 02 99 39 47 64

LABORATOIRES

LIFFRÉ

DESBORDES : 02 99 68 42 42
LAINE : 02 99 23 53 61

ST-AUBIN-DU-CORMIER

BIOLAM : 02 99 13 37 40

OPHTALMOLOGISTE

LIFFRÉ

DEGOURNAY : 02 99 68 32 53

ORTHODONTISTE

LIFFRÉ

DUCROZ : 02 99 23 54 54
MERLY : 02 99 23 54 54

ORTHOPTISTE

LIFFRÉ

TORRE : 09 73 51 72 21

PÉDICURES PODOLOGUES

LIFFRÉ

SALIOU : 02 99 68 65 49
THEBAULT : 02 99 68 59 10

ST-AUBIN-DU-CORMIER

DAGORNE : 02 99 39 18 01

PHARMACIES

LA BOUËXIÈRE

DUVAL-LE QUELLEC :
02 99 62 62 65

LIFFRÉ

BOUGEARD MARCAULT :
02 99 68 31 13
GUEGAN : 02 99 68 35 67
VERT GALANT : 02 99 68 67 67

ST-AUBIN-DU-CORMIER

BOUGET NEGRO :
02 99 39 10 88
DIDIER : 02 99 39 16 26

ST-OUEN-DES-ALLEUX

BALTAZARD : 02 99 39 38 50

PSYCHOLOGUES

LIFFRÉ

LHEUREUX : 06 21 99 76 73
LEMARCHAND : 06 49 27 13 29
LEMERCIER : 02 99 68 53 73

ST-AUBIN-DU-CORMIER

PERON : 06 85 47 29 34

ST-OUEN-DES-ALLEUX

FRAISSE-MARBOT :
06 30 40 78 35

SAGES-FEMMES

LIFFRÉ

ANDRO : 06 52 76 67 55

ST-OUEN-DES-ALLEUX

LISCH : 02 99 39 38 06

N° D'URGENCE

- SAMU : 15
- POLICE : 17
- POMPIERS : 18
- URGENCES N° EUROPÉEN : 114
- URGENCES SMS SOURDS
ET MALENTENDANTS : 114
- SAMU SOCIAL : 115
- ENFANCE MALTRAITÉE : 119
- SOS MÉDECINS : 36 24
- PHARMACIE DE GARDE : 32 37

COMMERCE

AUX DÉLICES DES GOURMETS Boucherie	1 place de l'Église P. 07 66 81 38 66
BOULANGERIE HERVOCHON Boulangerie Pâtisserie	1 rue du Relais T. 02 99 66 34 82
CENTRAL BAR Bar Tabac Presse	3 place de l'Église T. 02 99 66 30 46
FERME DE LA MOTTAIS Vente à la ferme	5 La Mottais Pot T. 02 99 66 31 81
L'ÉPICERIE DE CATHERINE Épicerie	5 place de l'Église T. 02 90 78 08 76

BÂTIMENT

AURÉL'EC Électricité/Plomberie/ Chauffage	6 Le Bas Domaine P. 06 14 27 97 61
BREIZH TOITURE SERVICES Couverture, ramonage, fenêtres de toit...	9 Louvel P. 06 31 49 49 01
FERREIRA Sergio Menuiserie	15 Bellevue P. 06 46 30 24 13
FLACHOT Gwenn Architecte DPLG	11 bis rue du Calvaire P. 06 80 13 05 66
HÉRISSON SARL Menuiserie	2 rue de Rosiers T. 02 99 66 34 42
HERVÉ Daniel EURL Plâtrerie-carrelage	28 La Rivière T. 02 99 66 37 15
JOURDAN Jérémy SARL Maçonnerie générale	7 Petite Lande T. 02 99 66 33 46
NEVEU Manuel Carreleur	5 rue du Lavoir P. 06 07 83 83 33
NICO BRICOLAGE Petits travaux d'intérieur et d'extérieur, électricité, plomberie	8 Le Mesnil-Montant P. 07 87 33 29 93
REPAR'STORE Réparation, modernisation, pose de volets roulants et portes de garage	P. 06 38 62 86 24
REPESSÉ Franck Menuiserie et tout petits travaux/Multiservices	1 La Bouaderie P. 06 95 70 39 45
RIAUX Didier Menuisier ébéniste	1 Vernée P. 06 29 82 70 52
RUFFAULT Laurent Menuiserie	1 Bel-Air P. 06 76 01 39 63
SAUTEREAU Stanislas Peinture et décoration	14 allée des Vergers P. 06 64 48 84 05
SIROUET Ludovic SARL Entreprise de maçonnerie	12-13 rue des Châtaigniers P. 06 22 90 11 79
VAUFLEURY Yannick Peintre décorateur	P. 06 74 81 74 23

À LOUER

Logements sociaux NEOTOA - T4 et T5
réservés aux familles à partir de 3 personnes
Disponibles à partir de juillet 2021

Au sein du lotissement le Bocage, tout proche
des écoles, des commerces et de la zone de loisirs
« La Margerie »

RENSEIGNEMENTS À LA MAIRIE DE GOSNÉ
accueil@gosne.fr - T. 02 99 66 32 08

SERVICE AUX PERSONNES

COIFF'ICI Morgane Coiffure à domicile	P. 06 87 17 82 73
L'ATELIER COIFFURE Salon coiffure	5 rue du Relais T. 02 99 66 34 80
DIBON Magali Soins énergétiques	7 rue de la Forge P. 06 10 63 65 85
QUILLET Rachel Art-thérapeute	P. 06 17 48 01 27 www.youarts.fr

LOISIRS ET ÉVÉNEMENTIELS

CELTIC TRAITEUR MENUET Loïc - Traiteur	2 rue des Châtaigniers T. 02 23 22 52 50
ÉCURIE COOK Centre équestre	6 Le Champ de l'Épine P. 06 11 82 41 20
EQUIMAGNIA Pension Chevaux - Écurie de propriétaires	2 La Chesnais P. 06 17 99 59 45
JJGAMBINI Photographie	P. 06 45 44 69 10 photosjjg.fr
MA CABANE AU CANADA Location de salle	Ma Cabane au Canada P. 06 25 05 72 32

DIVERS

AR REGIE Affichiste	8 ter rue Nationale P. 06 11 74 17 57
AUTO MOUSS'SERVICES Lavage véhicules	7 La Hubertais T. 06 18 06 18 72
BREIZH Nuisibles	9 Louvel T. 06 31 49 49 01 P. 06 77 66 24 88
BREIZHK9 Éducation canine et comportement	
FIL-A-GO Création vêtements, retouche	7 la Haute Bonnais P. 06 77 90 95 98
FLEUR DE LYS Vente poupées/ correspondance	2a rue de la Forêt T. 02 99 66 36 30
GARAGE LECUYER Commerce/réparation véhicules	11 rue Nationale T. 02 99 66 31 05
GENETIC ET DISTRIBUTION Commerce de gros graines et plantes	3 Lyzenderie T. 02 99 66 37 53
GESTIN Jean-Marie Vente par automate	14 rue des Châtaigniers T. 02 99 66 34 04
HYPHARM Élevage génétique de lapins	1 Le Germillan T. 02 99 66 35 85
LECUYER Christophe Vente/internet	6 rue de la Forêt T. 02 99 66 37 04
LE SCANNEUR Numérisation de diapositives	14 rue de Villeneuve P. 06 46 62 39 75
LES PÉPITES DE SOLENNE Vêtements pour enfants	15 Rue de la Meliante P. 06 59 29 80 19
RENNES REMORQUES Concessionnaire de remorques	4 Rue des châtaigniers T. 02 90 09 21 40



soins énergétiques

Magali DIBON
06 10 63 65 85
magalidibon@sfr.fr
7 Rue de la Forge
35140 GOSNÉ

Vaufleury
Peinture & Décoration

GOSNÉ

www.vaufleury-peinture.com
06 74 81 74 23

Celtic Traiteurs
Gant Loïc Menest

PLATS A EMPORTER
dans votre boutique
DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H00 À 18H45

RETROUVEZ NOUS SUR :
Instagram Facebook

02.23.22.52.50
06.80.91.37.79
celtictraiteur@orange.fr
www.celtic-traiteur.com

2 RUE DES CHÂTAIGNIERS
Z.A TOURNEBRIDE
35140 GOSNÉ

Breizh NUISIBLES

- Frelons asiatiques • Taupes (piègage traditionnel)
- Rongeurs (rats, souris...) • Pigeons
- Récupération d'essaims d'abeilles

06.31.49.49.01 / bts35@orange.fr

Neuf & Rénovation

Sarl SIROUET MAÇONNERIE

12-13 rue des Châtaigniers
ZA Tournebride - 35140 GOSNÉ
06 22 90 11 79 - 02 90 78 60 19
sarl.sirouet@hotmail.fr

TAXI
REPESSÉ TREHOUR

35450 LIVRÉ SUR CHANGEON
02 99 39 06 13
35140 GOSNÉ
02 99 66 34 67

Transport de malades assis
Transport de personnes à mobilité réduite
Taxi toutes distances 24h/24 - 7j/7
Transport de colis - Pompes funèbres

Conventionné CPAM

taxi.repessetrehour35@gmail.com

Comme promis, un article en gallo dans notre bulletin.

Voici la recette illustrée des crêpes qui nous a été préparée par l'association CLLÂSSIERS, une association qui développe l'enseignement du gallo dans les écoles.



Du bon cai :
les crêpes !

Le cai

250 g de flou	3 eûs	La demi d'un litr de lét	1 qhulieréy de uile	Du sê	30g de sucr menu

Orcieûs e afutiaos

Un orcieû	Verre a mezurer	qhulier	fouet	Eune loce	Eune galetouere



1 Metr den l'orcieû la flou, le sucr menu e le sê.
Melayer



2 Coti les eûs e melayer.



3 Gater le lét doucètement e melayer.



4 Qen la meleyâ ét lisse ben lisse, metr en pû la qhulieréy de huile



5 Melayer e lesser a pozer eune oure durant.

6 Gater la pate o eune louche su la galetouere chaode ben chaode e gresséy o un petit d'uile. Fére qhere sa crêpe 2 minutes de châte côté en pennant un tourné pour la chanjer de côté.



7 Mézè c'êt de se délêcher o un petit de sucr, de chocolat ou de confiture dessus.

DATE À RETENIR !

THÉÂTRE AU VILLAGE

Cette année, la place de l'église se transformera en cabaret !

Réservez dès à présent le **samedi 21 août**, spectacle pour les enfants l'après-midi et cabaret pour tous en soirée.

